



Centres de gestion de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

Concours ☒ ou examen professionnel

Gardien - brigadier de police municipale
2024

Interne ☐ ⁽¹⁾ Externe ☒ ⁽¹⁾ 3^e concours ☐ ⁽¹⁾

Spécialité :

Épreuve de : *Questionnaire*

Date de l'épreuve : *15 mai 2024*

Lieu de l'épreuve : *Allenstein*

Colonne réservée
à l'administration

Numéro de copie

231

Note attribuée
(réservé au jury)

18,00

A. Explication et vocabulaire :

question 1:

- Amener -> permettre

- ont aidé -> ont assisté

- Spécialisés -> experts

- utile -> efficace

- Traditionnel -> habituel

- Confidentialité -> secrètes

question 2:

- diminuer -> augmenter

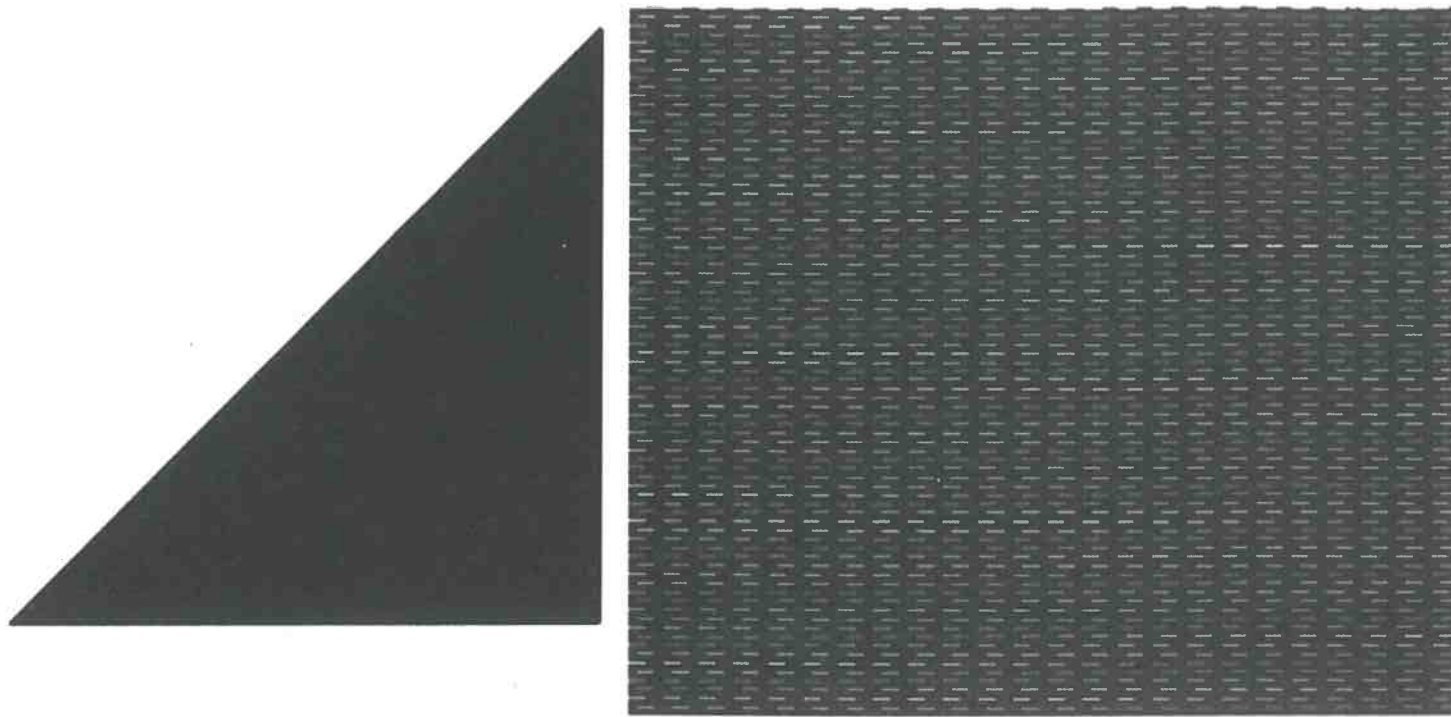
- puissants -> faibles

- Seul -> ensemble

- fine -> grosse

⁽¹⁾ Cocher la case correspondante

Le nom du candidat ne figurera nulle part ailleurs que dans l'emplacement réservé à cet effet sur cette copie.
Aucun signe distinctif ne devra apparaître (signature, initiales, encre autre que bleue ou noire...).



question 3:

Le terme "questions prioritaires" (ligne 1) désigne des questions ou de nombreux problèmes coexistent. On peut citer les problèmes de délinquance, et notamment les "trafics de stupéfiants" (ligne 36) qui y sont courants, mais aussi des problèmes dans l'éducation avec un niveau scolaire et des ressources faibles.

Plusieurs dispositifs y sont donc déployés comme la surveillance ou des classes de faible effectif dans les collèges.

question 4:

"L'alpha et l'oméga" est une expression permettant de signifier la résolution totale d'un problème. Ici, installer des caméras ne permet pas de résoudre totalement la délinquance. Ainsi, elles ne sont évidemment pas l'alpha et l'oméga (ligne 5).

question 5:

L'expression "les trous dans la raquette" (ligne 14) signifie qu'il y a

des zones non couvertes, par les caméras à Rennes. Ainsi, "augmenter les" signifie augmenter le nombre pour combler les zones du centre ville où il en manquait " (ligne 8/9) permet de combler ces "trous dans la raquette" (ligne 14).

B. Compréhension:

question 6:

Les caméras contribuent à la sécurité des habitants sur plusieurs aspects. En plaçant des endroits stratégiques permet de dissuader les crimes et délits. On peut envisager que elles des centres commerciaux "du Gort et Europe" (ligne 20/21) dissuadent les voleurs dans un second temps, elles peuvent permettre d'identifier les auteurs de crimes et délits, comme dans le cas "du double meurtre du 8 mars 2013" (ligne 10/11). Enfin, elles peuvent permettre un contrôle général, surtout notamment afin de connaître le chemin emprunté par un délinquant, par exemple ou simplement contrôler le trafic routier ou des zones sensibles comme les zones de manifestations. Ainsi, elles contribuent à la sécurité de Rennes en dissuadant, identifiant et contrôlant les possibles crimes, délits et contrevenants.

question 8:

Les lieux d'implantation des caméras de ^{sont décidés} surveillance (par des décideurs et analyse, entre le chef et les forces de l'ordre) (l'avis hier, adjointe au maire). En effet, "c'est le fruit d'un important travail et d'échanges avec le directeur interdépartemental de la police nationale et avec le procureur de la République" (ligne 29/31).

Ainsi, les forces de l'ordre vont analyser les zones à risque et les faits de délinquance pour placer aux endroits les plus stratégiques les caméras.

Il faut aussi faire attention aux aspects techniques de ces différentes représentations (obstacles, "règles des marchés publics" (ligne 46), autorisation de copropriété...).

Il faut aussi la place dans des endroits où ils ne risquent pas de se faire voler.

Question 9:

Différents aspects techniques sont à prendre en compte lors de l'installation de caméras. Les caméras nouvelle génération allant vers une prise de vue à 360 degrés, il faut qu'elles aient une efficacité maximale en évitant toute lumière aveuglante (ciel, mer, ...).

Il faut aussi raccorder la caméra au réseau électrique via le filaire optique avec parfois de nombreuses demandes lorsque des travaux doivent être effectués dans des lieux précis.

Enfin, il faut prévoir une potentielle hostilité envers ces caméras et les placer dans des endroits sécurisés pour éviter leur dégradation.

Question 7:

Les images sont exploitées soit par des opérateurs spécialisés de la police municipale (ligne 23/24), soit par la police nationale la nuit. Il faut donc être un membre de la police municipale spécialisée ou un membre de la police nationale pour pouvoir exploiter les images des caméras.